

# DEPARTEMENT DE L'YONNE



## Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 27 janvier 2010

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 19 JANVIER 2010  
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 1<sup>ER</sup>  
FEVRIER 2010  
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt sept janvier deux mille dix à dix huit heures trente dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :** Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, , Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

**ETAIENT EXCUSES :**

Madame Catherine DECUYPER, représentée par Madame Raymonde ALLOUIS,  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, représenté par Monsieur Alain GREMET,  
Madame Manuelle MOINE, représentée par Monsieur Mohamed BELKAID.

**ABSENT :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Frédérique COLAS

\*\*\*

**OBJET :** (N°13/2010) AVENANT AU MARCHE DE TRAITEMENT DES DECHETS  
PROVENANT DE LA DECHETERIE ET AU MARCHE DE TRAITEMENT DES DECHETS  
MENAGERS ET ASSIMILES

Conseil communautaire du 27 janvier 2010

N°13/2010

**OBJET** : AVENANT AU MARCHÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS PROVENANT DE LA DÉCHÈTERIE ET AU MARCHÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes a actuellement deux marchés en cours avec la société SITA. La Société SITA CENTRE –EST, titulaire de ces marchés, à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2009, fait apport à la Société SITA CENTRE-OUEST de l'ensemble des éléments d'actifs et de passif constituant la branche complète et autonome de gestion et prestations de services portant sur les déchets et d'installation de traitement et de tri dans les départements de l'Yonne et de la Nièvre. Les éléments en cause étant indissociables de l'exécution desdits marchés, conformément à l'article 14.7 de la circulaire du 03 août 2006, portant manuel d'application du code des marchés publics, il est proposé d'accepter par avenant, le transfert de ces marchés à la Société SITA CENTRE-OUEST. Cette dernière présentant toutes les garanties techniques et financières permettant d'assurer la réalisation des prestations en parfaite conformité avec les exigences contractuelles.

Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2009 les avenants n°2 proposés pour les marchés :
  - N°08006 enlèvement et traitement des déchets provenant de la déchèterie
  - N°05005 traitement des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire de la Communauté de Communes
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les avenants ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne exécution.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Communauté de Communes  
du Jovinien

